



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation de la filière de transformation de pommes de terre

Question écrite n° 29744

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la situation alarmante de la filière de transformation de pommes de terre. En effet, depuis la fermeture des restaurants et la fin des événements rassemblant du public, cette filière connaît une grave crise. Les portefeuilles de commandes des clients achetant des pommes de terre transformées ont chuté de plus de 90 % pour les secteurs de la restauration rapide et hors domicile dès le 16 mars 2020. Étant donné les risques encourus en termes de qualité de conditions de stockage et la prise en compte des coûts additionnels, il ne sera pas envisageable de stocker encore longtemps la récolte 2019. Si l'Union européenne a déjà pris des décisions importantes par la mise en place d'accords et de décisions dérogatoires au droit de la concurrence, la profession demeure toujours en attente de réponses en particulier sur la question des surplus de la récolte 2019 actuellement en stock. Il souhaiterait donc savoir si le Gouvernement envisage de prendre des mesures concrètes et apporter un soutien financier pour répondre aux difficultés rencontrées par cette filière.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29744

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et alimentation](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mai 2020](#), page 3590

Question retirée le : 6 octobre 2020 (Fin de mandat)